Sujet: [INTERNET] Contribution à l'enquête publique du projet éolien de Champguyon (51)

De:>

Date: 20/10/2022 à 12:36

Pour: ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

A l'attention de M. Patrick Roger, commissaire enquêteur.

Monsieur,

Ayant pris connaissance de l'ouverture de l'enquête publique de ce projet, je saisis l'occasion pour y apporter une contribution.

Habitant Sézanne, ce projet semble bien accepté localement et laisse au pire mon entourage indifférent, nonobstant les opposants ponctuels, récurrents et acharnés, et les contributeurs n'habitant pas la région.

J'emprunte tous les jours la Nationale 4 pour me rendre à mon travail à Coulommiers, on note selon l'étude que les éoliennes du parc ne marqueront pas outre mesure le paysage au droit d'Esternay où elles seraient les plus visibles ce qui semble probable vu la présence des boisements sur le plateau. Certains objectent que les éoliennes vues depuis les parcelles viticoles champenoises mettraient en péril le classement de l'UNESCO dont elles font l'objet. Dans les faits les éoliennes seront vraiment très discrètes, et il serait bon de mettre en balance les bénéfices environnementaux avérés de l'énergie éolienne avec la problématique des traitements viticoles dans notre région! Il en est de même pour ce qui concerne d'autres domaines comme les atteintes à la biodiversité où des facteurs peuvent être autrement plus impactants, comme les mortalités aviaires liées à la circulation routière, aux lignes électrique, aux surfaces vitrées ou aux prédateurs domestiques (chats, chiens...).

Globalement, comme toujours pour ce genre d'étude les documents mis à la disposition du public représentent un volume certain et parfois une grande technicité, il est difficile pour un nonspécialiste d'avoir un avis sur tous les sujets. Cependant, il ressort que les opposition se focalisent toujours sur les mêmes sujets. La question de la transition écologique ne doit pas être prise en otage par des prétendus spécialistes qui défendent des intérêts particuliers, par dogmatisme ou individualisme. L'énergie éolienne est devenue mâture, l'évaluation de ses impacts figure parmi celles qui sont les plus contrôlées (à titre de comparaison, une centrale nucléaire ne relève pas du domaine ICPE), ses coûts sont largement compétitifs et le contexte énergétique actuel a mis en lumière la nécessité de disposer de sources d'approvisionnement stables, locales et financièrement accessibles, comme toutes les sources d'énergie renouvelable.

La construction du parc éolien de Champguyon sera donc une très bonne chose pour le futur, n'en déplaise aux grincheux!

Il est par ailleurs intéressant de noter que ce parc vient se substituer à une exploitation locale d'hydrocarbures - certes un peu anecdotique - ce qui constitue tout de même un beau symbole!

En vous remerciant pour l'attention que vous aurez porté à la lecture de ce courriel, je vous souhaite une excellente journée.

Cordialement,

Sézanne

1 sur 2 21/10/2022 à 16:38

Imprimé par ROUX Virginie - DDT 51/SEEPR/ICPE

2 sur 2 21/10/2022 à 16:38